



## ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

7300 – BOUSSU

Mesdames, Messieurs,

### **EXTRAIT DU CODE DE LA DEMOCRATIE LOCALE**

**Art.L1122-17** : Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Conformément à l'article L1122-17 alinéa 1 et 2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu dans la salle du Conseil Communal, Rue Rogier à BOUSSU, lundi 26 mars 2018 à 18 heures 30.

Fait à l'Hôtel de Ville, le 16 mars 2018.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur Général,

Les Bourgmestre et Échevins,



## **ADMINISTRATION GENERALE - INFORMATIQUE**

### **1. Approbation du procès-verbal de la séance 26 février 2018.**

2. CPAS – Désignation de Madame NOUL Leslie en remplacement de Madame LOBELLO Manuela, déchue, en qualité de conseillère de l'action sociale.
3. Installation de Monsieur ARIS Jean-Pierre en qualité de conseiller communal en remplacement de Madame LOBELLO Manuela, déchue.

## RATIFICATIONS FACTURES, COMMUNICATIONS DE LA TUTELLE ET AUTRES INFORMATIONS.

### 4. Ratifications de factures.

- Ratification de la facture n°1801335 du 17/01/2018 de la SPRL AL-TECNO d'un montant de 154,28€ TVAC
- Ratification facture -Société AB location- facture n°1800092 d'un montant de 60,50 euros TVAC
- Ratification de la facture n°20170687 du 26/10/2018 de l'ASBL "Les Entreprises solidaires" pour un montant de 4949,83€ TVAC ;
- Ratification de la facture n°330434 du 23/01/2018 de la société VLV pour un montant de 213.26€ TVAC
- Ratification de la facture Brico Boussu - Achat de carports d'un montant de 3.948,44€TVAC ;
- Ratification facture n° 17F-004599 "BE MAINTENANCE". Montant : 183.65 € ;
- Ratification facture n° 2017707188. Société : Trilec. Montant : 717.53 € ;
- Ratification facture n° : VEN 201708568. Soc. : REPAMINE. Montant : 1409.23 € ;
- Ratification facture n° : 15288806. Société : ORES. Montant : 805.86 € ;
- Ratification facture n° : 201892201000030. Soc : HUBO. Montant : 299.90 € ;
- Ratification facture n° : 17180003406. Soc : TURBOS HOET. Montant : 119.06 € ;
- Ratification facture n° : 17180203177. Soc : Turbos Hoet. Montant : 479.29 € ;
- Ratification facture n° : 1731578. Soc MTI VOLVO. Montant : 334.75 €
- Ratification facture n° : 15281269. Soc : ORES. Montant : 1581.86 € ;
- Ratification facture n° : 2018/130. Soc : VIART . Montant : 2279 € ;
- Ratification facture n° : FAT1704074. Soc : WILLEMS MONS. Montant : 148.50 € ;

## DIRECTION FINANCIERE - SERVICE DE LA RECETTE

5. Reprise des Sanctions Administratives Communales par le fonctionnaire sanctionnateur provincial, au 1er avril 2018, sur base de la loi du 24 juin 2013 et de l'arrêté royal du 21 décembre 2013 fixant les conditions de qualification et d'indépendance du fonctionnaire chargé d'infliger l'amende administrative et la manière de percevoir les amendes en exécution de la loi relative aux sanctions administratives communales et, en particulier, l'article 1<sup>er</sup> § 2.
6. Reprise des Sanctions Administratives Communales par le fonctionnaire sanctionnateur provincial, au 1er avril 2018, sur base de la loi du 24 juin 2013, du Code de l'environnement et du décret du 5 juin 2008 relatif aux infractions environnementales.
7. Reprise des Sanctions Administratives Communales par le fonctionnaire délégué, au 1er avril 2018, sur base de décret du 30 avril 2009 relatif à l'information, la coordination et l'organisation des chantiers, sous, sur ou au-dessus des voiries ou des cours d'eau (Moniteur Belge du 18/06/2009, p. 42597) (Décret Impétrants).

8. Reprise des Sanctions Administratives Communales par le fonctionnaire sanctionnateur provincial, au 1er avril 2018, sur base de la loi du 24 juin 2013 et du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

## JURIDIQUE - MARCHES PUBLICS(GESTION ADMINISTRATIVE- JURIDIQUE ET TUTELLES) - ASSURANCES - RÈGLEMENTS DE TAXE ET REDEVANCE

9. Acquisition de mobilier urbain -Bancs – Approbation de conditions et du mode de passation du marché – CSCH n° MPH/20189/05.
10. Aménagements des cimetières  
Création de 3 parcelles aux étoiles dans les 3 cimetières communaux  
Approbation du projet et des conditions de marché.
11. Activation du module de gestion des délibérations du Conseil Communal et mise en place du logiciel de gestion des services techniques – Révision de la délibération du 28/08/2017.

## PLAN DE COHESION SOCIALE - AFFAIRES SOCIALES

12. Initiative locale d'intégration 2017 – Evaluation pédagogique et rapport financier.

## PREVENTION - ENVIRONNEMENT - GESTION DES MARCHÉS

13. PSSP 2018-2019.
14. Convention relative à l'identification, l'enregistrement et la stérilisation des chats domestiques.

## HUIS CLOS

1. Mise à disposition par le CPAS de Boussu d'un Article 60 – Auxiliaire professionnelle (L.M.).
2. Nomination par promotion au grade d'agent technique D9 (M.M.).
3. Désignation en qualité de chef de bureau administratif A1 f.f et octroi d'une allocation pour fonction supérieure du 01/04/2018 au 30/09/2018 (E. C.).
4. Mise à la pension prématurée définitive d'un maître de religion protestante (D. C.).
5. Mise en disponibilité pour maladie d'un maître de religion protestante.

6. Mise en disponibilité pour maladie d'une institutrice primaire (G.H.).
7. Ratification des désignations des intérimaires et des temporaires.